



ASSOCIATION DU LAC WILLIAM INC.

53^e Assemblée générale annuelle Le 1er juillet 2018 à 9 h au Manoir du Lac William Saint-Ferdinand (Qc)

PROCÈS-VERBAL

1. Ouverture de la 53^e assemblée générale annuelle

La présidente Carole Comtois souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est faite par Carole Comtois, présidente.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Yvan Aubre.

Accepté à l'unanimité

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 2 juillet 2017

Les gens ont fait la lecture du compte-rendu avant l'ouverture de l'assemblée générale.

Il est proposé par M. Émile Houle de s'abstenir de faire la lecture du procès-verbal du 2 juillet 2017 et de l'adopter tel que présenté.

Accepté à l'unanimité

4. Présentation des états financiers au 31 mars 2018

Gaétane Quirion, secrétaire-trésorière fait la présentation des états financiers se terminant le 31 mars 2018.

5. Plan d'action par Pierre Lafrance

Suite au plan d'action 2016-2018, voici les 4 buts définis par l'ALW et réalisés ou en continu:

1) Assurer une saine gouvernance de l'Association du lac William : *en continu.*

L'objectif du membership cette année est de 250 membres et 5 corporatifs.

- 2) Assurer la poursuite des représentations et des suivis auprès de GROBEC et des organismes liés à l'ensablement et à la protection des eaux et des territoires environnants du lac William : ***en continu.***
 - ***Des liens constructifs se créent avec les associations voisines (APLTI et ARRLJ);***
 - ***On travaille à ce que la municipalité prévienne la contamination sur le lac par la mise en place d'un contrôle d'accès.***
- 3) Développer la participation et l'intérêt des résidents du territoire à connaître les enjeux liés à la protection du lac et des montagnes : ***C'est notre responsabilité en tant que population de protéger notre environnement. Des réunions d'information sont prévues au cours de l'année qui vient.***
- 4) Utiliser la carte politique de l'Association du lac William : ***Moyens élaborés par le Comité de gestion et la municipalité. Connaître tout règlement qui a un impact sur notre environnement. Les enfants devraient profiter de plus d'activités de loisirs sur le lac.***

6. Rapport de la présidente Carole Comtois

- Présentation du comité directeur de l'ALW. Si vous êtes intéressés à nous donner un coup de main ponctuel, faites-nous le savoir, ce serait apprécié.
- Au cours de la dernière année, l'ALW a tenu huit rencontres régulières et une extraordinaire.
- Trois rencontres avec le Comité de gestion ont eu lieu depuis janvier 2018. La définition des règles de fonctionnement et l'élaboration d'un plan d'action pour ce comité ont été faites.
- Nous continuons notre travail avec GROBEC entre autres pour l'étude paléolimnologique qui en est dans sa 2^e année : cet été sera le volet acoustique. Nous aurons aussi une caractérisation des endroits où le myriophylle à épi est présent ce qui nous permettra d'en suivre l'évolution d'année en année.
- Suite à l'étude sur la population des dorés jaunes et de la perchaude : le doré est en diminution importante dû à la surpêche. La population de perchaudes n'a pas de problèmes actuellement mais nous devrions surveiller dans quelques années : plusieurs secteurs au Québec sont interdits de pêche pour la perchaude ce qui risque d'amener des pêcheurs dans notre lac.
- L'activité Pêche blanche à l'hiver dernier a été un succès (organisé par GROBEC et ProNature de Plessisville). Nous y étions bénévoles.
- Super 5 à 7 du 22 juin dernier organisé par le Comité visibilité dont le thème « *Plus on est ensemble, plus on ira loin* ». On a invité les différents groupes communautaires, la Maison des Jeunes a servi des hot dogs. Notre but : sensibiliser les résidents du village.
- Production du Guide 2018, riches de précieuses informations. Nouvelle collaboration avec l'APLTI et on invitera l'an prochain le Lac Joseph. Ajout

sur la carte bathymétrique des zones définies pour le *wake* (300 m des rives et 12 m de profondeur).

- En préparation : dépliant d'un code d'éthique sur le lac d'un côté et de l'autre, la carte bathymétrique indiquant les zones de navigation. Mises à jour prévues des affiches à la marina, aux campings et aux différentes entrées au lac.
- Projet d'accès au lac en préparation avec le Comité de gestion.

7. Adoption des modifications aux règlements généraux (5 min)

Les corrections apportées sont expliquées à l'écran. On a ajouté un groupe de membres soit les corporatifs en plus des individuels et associatifs. La version finale sera expédiée par courriel aux membres.

Il est proposé d'adopter les modifications aux règlements généraux par Louise Boulet.

Accepté à l'unanimité

8. Élection des membres sortants du comité directeur

Cette année, nous avons 5 membres sortants soit Patrick Tremblay, Yvan Aubre, Éric Carrier, Alain Côté et Gaétane Quirion.

Pour devenir un membre du Comité directeur de l'Association, une seule exigence est demandée, soit celle d'être membre en règle.

Yvan Aubre propose Carole Comtois comme présidente d'élection et Nicole Dubois comme secrétaire d'élection.

Carole Comtois demande aux membres sortants s'ils acceptent un nouveau mandat de 2 ans :

Personne terminant son mandat :	Accepte de continuer ou refuse :
Yvan Aubre, vice-président	Accepte
Gaétane Quirion, secr.-trésorière	Accepte
Éric Carrier, administrateur	Accepte
Alain Côté, administrateur	Accepte
Patrick Tremblay, administrateur	Refuse

Comme il y a un poste à combler, elle demande de proposer des mises en candidatures. Voici une personne proposée et sa réponse :

Personne proposée :	Proposée par :	Acceptation ou refus :
Laurier Larose	Clémence Nadeau	Accepte

Voici donc la liste des membres du nouveau Comité de direction de l'ALW 2018 :

Titre	Nom
Présidente	Carole Comtois
Vice-président	Yvan Aubre
Secrétaire-trésorière	Gaétane Quirion
Administrateur	Nicolas Argeris
Administrateur	Eric Carrier
Administrateur	Alain Côté
Administrateur	Jean Gagné
Administrateur	Pierre Lafrance
Administrateur	Laurier Larose

Merci et félicitations à tous les élus!

9. Question des membres

Q.- M. Rolland Simoneau : Avez-vous une idée précise des zones inondables autour du lac et quelles sont les règles de l'épandage en milieu agricole?

R.- Par les conseillères présentes Mmes Gingras et Aubre : A vérifier auprès des employés de la municipalité et on vous reviendra avec une réponse. Mme Gingras suggère que lorsque vous faites une demande écrite aux différents fonctionnaires municipaux, svp, mettre en c.c. votre conseiller municipal afin de faire le suivi.

Q.- M. Roger East : concernant le règlement des quais, des résidents des 2^e et 3^e rangées ayant un droit de passage ont reçu un avis de 3 jours pour enlever leur quai. Comparé à l'ancien camping Le Vagabond qui en compte plusieurs (80 environ) c'est illogique. Tout le monde paie des taxes...

R.- Par les conseillères Aubre et Gingras : Pour les campings, c'est le domaine hydrique, organisme provincial et non la municipalité qui donne les permis de quais de bateaux pour les commerces.

Q.- M. Roger East : Quand la rivière Larose et d'autres seront-elles vidées? Pas le droit de mettre quoi que ce soit sur notre terrain mais plein de gravier entre dans le lac...

R.- Par les conseillères Aubre et Gingras : Différents endroits autour du lac doivent être vidés comme les bassins qui ne l'ont pas été depuis longtemps. Permis redemandés. Étapes à suivre et pas faciles à réaliser. Sachez qu'on est très préoccupées par vos demandes.

Q.- M. René Houle : Il y a quelques années une étude faite par l'Université Laval concernant les cyanobactéries et la contamination a été faite, y a-t-il eu une suite à cette culture faite pendant un mois?

R.- Par Carole Comtois : cela ne lui dit rien mais le Comité de gestion est très préoccupé par la qualité de l'eau. Démarches faites pour avoir l'heure juste : le Ministère ne fait plus de prélèvements comme il y a quelques années et recommande d'y aller par le visuel et non par des prélèvements car trop de variations. Le RSVL nous suggérerait d'y aller avec la mesure de la clarté, (rondelle avec mesures qu'on entre dans l'eau) cette année. Toutefois le Comité de gestion a décidé de faire l'analyse de l'eau complète à jour.

Q.- Par M. René Houle : Avez-vous réfléchi à la durée du mandat des membres, 3 ans au lieu de 2 ans ? 1/3 des directeurs qui sortiraient par année au lieu de 4 ou 5 aux 2 ans.

R.- Par Yvan Aubre : ça pourrait être une avenue. Comme il y a 9 membres, on s'en tient à 5 une année et 4 l'autre année. On va regarder le tout et on en prend note.

N. B. : Le comité directeur a le pouvoir de modifier les règlements en vigueur en cours d'année jusqu'à la prochaine AGA qui à ce moment entérine les modifications.

Q.- M. Bertrand Couture : Les bouées ne sont pas très visibles et les bateaux ne semblent plus respecter les règles... Peut-on faire quelque chose?

R.- De Carole Comtois : C'est du ressort de la patrouille nautique. Il faut parler des zones de navigation et c'est pourquoi on en parle dans le Guide, ici, dans les dernières conférences, dans la population, etc.

- *M. Laurier Larose : Concernant le RSVL, la norme des coliformes fécaux est de 400 et nous on roule avec 4000 présents dans tout le lac.*

De Pierre Lafrance : Le réseau en amont vient de Thetford, Black Lake et c'est ce cycle qu'il faut arrêter. Tous les comités y travaillent avec les moyens qu'on a : c'est une question d'argent!

- *M. Martin Turcotte de L'APLTI: On ne fait jamais d'études sur notre lac mais toujours en amont car on aura jamais de plage!!!. On travaille fort pour que Thetford cesse ses surverses. Notre lac est plein de sable et lors des coups d'eau, c'est vous qui l'avez...*

10. Levée de l'assemblée générale à 10 h 05.

Carole Comtois,
Vice-présidente

Gaétane Quirion,
Secrétaire-trésorière

Partie 2

Conférence de GROBEC par M. Emmanuel Laplante : Prendre soin de nos rives.

Sincères remerciements à M. Laplante de GROBEC pour cette excellente conférence offerte aux membres et aux citoyens non-membres de la municipalité.

Tirage de prix de présence et remerciements aux commanditaires suivants :

- Faucher Sport Marine
- Manoir du Lac William
- Meubles Dubois
- Paysagiste Brisson
- Quincaillerie Saint-Ferdinand

Fin de la 2^e partie

La rencontre prend fin à 11 h 30.